|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 番号 | 見出し／本文 | フランス語 |
| 18 | り災証明書の取得 | Obtention d’un certificat de victime de sinistre (*risai shomeisho*) |
| 今回の震災において住居等の被害を受けた人が、さまざまな支援制度を利用するには、いくつかの証明書類が必要になります。り災証明書は、特に提出を求められることが多いです。  ○り災証明書 ・住居の被害程度を証明するものです。 ・調査員による被害状況の調査が必要になり、発行まである程度、期間がかかります。 ・この証明書が必要な支援制度には、以下のようなものがあります。 　　被災者生活再建支援金、義援金、国民健康保険料の減免、災害復興住宅融資、 　　住宅の応急修理制度、仮設住宅・公営住宅への入居、教科書等の無料給付など  り災証明書の申請に必要な書類や、調査方法、発行時期などは、各市町村によって異なります。詳しくは、各市町村にお問い合わせください。 | Les personnes ayant subi des dommages, principalement à leur logement, à la suite du séisme, doivent présenter une série de documents afin de solliciter les différents systèmes d’aide. L’un des documents les plus fréquemment demandés est le certificat de victime de sinistre.  ○ Certificat de victime de sinistre   * Il s’agit d’un document qui indique l’ampleur des dégâts subis par votre habitation. * Il nécessite une enquête sur l’état actuel de votre habitation par un examinateur qualifié et sa délivrance prend un certain temps. * Ce certificat doit être présenté pour pouvoir demander les aides suivantes :   Aides à la reprise de la vie quotidienne des sinistrés, dons publics, réduction / exemption de la prime de l’assurance maladie nationale, prêt au logement pour la restauration en cas de catastrophe, système de réparation d’urgence pour les maisons endommagées, déménagement dans des logements temporaires ou publics, distribution gratuite de manuels scolaires, etc.  Les documents requis pour demander un certificat de victime de sinistre, ainsi que la procédure d’enquête et les délais de délivrance varient d’une municipalité à l’autre. Veuillez donc vous renseigner auprès de votre municipalité pour plus de détails. |